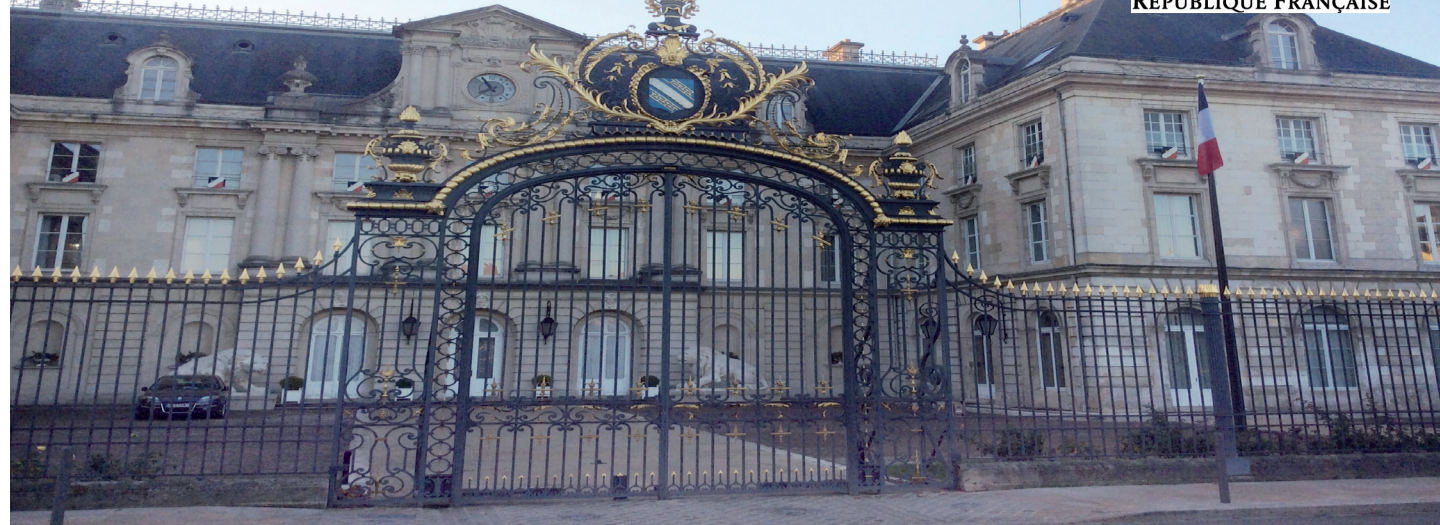


L'ETAT DANS L'AUBE

Lettre des services de l'Etat - n° 20 - novembre 2019



Rapprocher la formation médicale des territoires



Vendredi 18 octobre 2019, Mme Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation s'est rendue au campus des Comtes de Champagne sur le thème « Rapprocher la formation médicale des territoires ». Elle a ainsi pu assister à la signature de la convention de partenariat pour le renforcement des politiques de santé et de mise en œuvre de la maison pluri-professionnelle à vocation universitaire de Troyes.

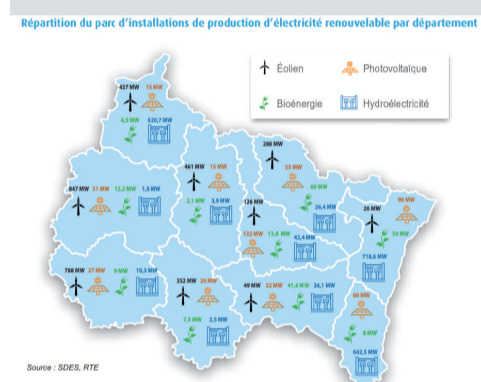


Baisse de la taxe d'habitation

Après une baisse de 30 % en 2018, la taxe d'habitation a diminué de 65 % pour 8 foyers sur 10 au 1er octobre 2019 avant d'être supprimée en 2020 pour ces foyers. Après 2020, la taxe d'habitation sur les résidences principales sera progressivement supprimée pour 100% des foyers. Pour découvrir quels foyers fiscaux pourront bénéficier de cette baisse en 2019 et de la suppression en 2020, découvrez l'information mise en ligne sur le site impots.gouv.fr ainsi que le simulateur de la réforme pour 2020.



État des énergies renouvelables dans l'Aube



Pour la quatrième année consécutive, la DREAL a publié le Panorama des énergies renouvelables (EnR) et de récupération en Grand Est disponible en cliquant ici.

Une énergie est dite renouvelable quand elle provient d'une ressource naturelle renouvelée en permanence et sans limite dans le temps. Deux types d'EnR sont produits selon leur nature électrique (éolien, photovoltaïque) ou thermique (biogaz, géothermie).

Le Grand Est est la deuxième région française en éolien en puissance et en production derrière les Hauts de France, et la première région en nombre d'installation et en puissance pour la méthanisation. En un an, la production en matière de méthanisation a augmenté de 32 %, en éolien de

17 % et en photovoltaïque de 9 %.

Le département de l'Aube contribue largement au déploiement des EnR. Il est le **premier département de la région producteur d'énergie** issue des agrocarburants avec 3000 GWh/an, et le deuxième producteur d'électricité d'origine éolienne avec près de 1500 GWh/an. De fait, la production d'électricité d'origine éolienne est quasiment la même que l'énergie thermique produite par la filière bois-énergie.

Enfin, les filières photovoltaïques (Lassicourt) et méthanisation sont encore peu développées. Mais, on observe une progression dynamique ces dernières années, s'agissant notamment de la production de biogaz.

Les pôles inclusifs d'accompagnement localisés

Les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap (aides humaines, pédagogiques, éducatives, et, à terme, thérapeutiques) pour une meilleure prise en compte de leurs besoins. Ces dispositifs s'inscrivent dans une démarche plus générale d'auto-évaluation et d'amélioration continue de la qualité, au niveau des établissements scolaires du 1er et du 2d degré.

Dans le département, 11 réseaux Pial pour l'enseignement public (dont un renforcé avec le médico-social) et 2 pour l'enseignement privé sont déployés sur autant de collèges « tête de regroupement ».

Dès la rentrée scolaire, un atelier de conception participative a permis aux acteurs des réseaux Pial de collaborer de manière innovante pour définir et promouvoir leurs objectifs. Le pilotage est assuré, dans chaque Pial, par un chef d'établissement, un inspecteur de l'éducation nationale, avec un coordonnateur Pial en appui. Ils définissent également les stratégies d'information et de formation à destination des enseignants, des accompagnants d'élèves en situation de handicap (Aesh) et des parents. De plus,



©académie Reims DSDEN10

Club des Entreprises Inclusives de l'Aube



Après un lancement réussi le 12 juillet dernier, avec plus d'une centaine de participants, le **club des entreprises inclusives** se concrétise avec une animation dédiée pour accompagner les entreprises dans leurs engagements en faveur de l'insertion de tous les publics.

Pour renseigner les entreprises intéressées : Aurélie Sué, chargée de mission est à votre disposition -CCI Troyes et Aube Espace Régley, 1 bld Charles Baltet - CS 60706 10001 Troyes cedex. Toutes les informations en cliquant ici

Police de Sécurité du Quotidien

Lancée il y a 18 mois, la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ) continue à faire ses preuves. Au niveau local, la PSQ se traduit toujours par :

- un renforcement de la présence PN / GN sur le terrain et un contact privilégié avec la population, les élus et les partenaires de la société civile ;
- des actions communes forces de sécurité de l'État / polices municipales ;
- le développement d'actions de partenariat tels que les protocoles «participation citoyenne» (128 protocoles signés au 4 novembre 2019).

Plus d'informations sur www.aube.gouv.fr



Sécurité routière



Opération de contrôles de fin d'année



Du 4 novembre 2019 au 15 janvier 2020, les agents de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de l'Aube sont mobilisés afin de renforcer les contrôles durant la période festive qui entoure Noël et le jour de l'An. Les fêtes de fin d'année génèrent une activité commerciale ponctuelle mais intense et représente pour cela un enjeu de consommation important. Les produits ciblés sont **tout produit alimentaire ou non alimentaire et toute prestation de service particulièrement liés aux fêtes de fin d'année** (ex : coffrets cadeaux, paniers gourmands, jouets, objets de décoration, offres promotionnelles, produits alimentaires festifs...). Dans le domaine alimentaire, les inspecteurs s'assurent du respect des règles d'hygiène, de sécurité sanitaire et de qualité des produits.

L'année dernière, **87 contrôles** ont été réalisés par la DDCSPP de l'Aube, conduisant à **15 mesures de police administrative**, pour des manquements en matière de réglementation relative à la vente à distance, d'information sur les prix, sur les appellations d'origine, sur la composition des produits, de traçabilité des denrées alimentaires et d'hygiène des manipulations de denrées alimentaires. Un établissement a fait l'objet d'une mesure de fermeture administrative.

Les résultats de cette opération pour le domaine alimentaire sont rendus accessibles au public sur le site internet Alim'Confiance ; permettant d'avoir accès à la date de la dernière inspection des établissements contrôlés ainsi qu'au niveau d'hygiène qui y aura été constaté.

Les services de l'État seront donc mobilisés durant cette période afin d'offrir la meilleure protection économique et physique au consommateur et de garantir la sécurité sanitaire des produits alimentaires.

Directeur de la publication :
Thierry MOSIMANN, Préfet de l'Aube